

ÉCONOMIE • POUVOIR D'ACHAT

Pouvoir d'achat : depuis quatre ans, les revenus du travail n'ont pas enrichi les Français, selon l'OFCE

L'Observatoire français des conjonctures économiques met en évidence, dans une étude, la faible contribution des salaires à l'amélioration du niveau de vie entre 2019 et 2023, au contraire des revenus du patrimoine.

Par Béatrice Madeline

Publié le 15 février 2024 à 18h43, modifié le 16 février 2024 à 09h20 • Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Le travail est peut-être un « *devoir* », selon le premier ministre, Gabriel Attal, mais il ne paie plus guère. Les quatre dernières années que vient de vivre l'économie française, ponctuées par deux crises majeures, celles dues au Covid-19 et à l'inflation, se traduisent par un découplage croissant entre le salaire et le pouvoir d'achat des ménages. Un phénomène que vient de mettre en évidence l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) dans une note publiée jeudi 15 février.

[Lire le décryptage | L'inflation qui dure et la crise du pouvoir d'achat alimentent la défiance et le sentiment de déclassement en France](#)

Les experts de l'institut d'études économiques résumant la situation ainsi : « *Le pouvoir d'achat est tiré [depuis 2019] par d'autres composantes du revenu que le salaire : il est essentiellement soutenu par le dynamisme des revenus du patrimoine d'abord et les baisses de fiscalité ensuite. Par contre, les prestations sociales jouent un rôle négatif sur le pouvoir d'achat, notamment en raison des décalages d'indexation – par exemple, les pensions de retraite ont été augmentées le 1^{er} janvier dernier, et ne jouent donc pas sur le pouvoir d'achat de l'année 2023* », résume Mathieu Plane, l'un des quatre auteurs de cette note, aux côtés d'Ombeline Jullien de Pommerol, Raul Sampognaro et Pierre Madec.

Ce phénomène est inédit depuis plus de trois décennies. Et il met encore davantage en évidence, s'il le fallait, la nécessité de faire en sorte que « *le travail paie mieux* », comme le répète à l'envi l'exécutif.

Explosion du coût de la vie

Selon les travaux des économistes de l'OFCE, pendant la « période Covid », de 2019 à 2021, le pouvoir d'achat (ramené par unité de consommation, ou UC, une mesure utilisée pour tenir compte de la taille des ménages) a augmenté de 350 euros en moyenne par an. Mais cette augmentation de 1,8 % provient surtout des prestations sociales exceptionnelles mises en place au travers du « quoi qu'il en coûte » (+ 280 euros), comme le chômage partiel par exemple, et des baisses d'impôts (+ 120 euros). Les revenus du travail, ont plutôt pesé négativement (– 30 euros) sur le pouvoir d'achat.

Offrir cet article

Plus d'informations

les revenus du travail contribuent pour 70 euros à l'évolution du pouvoir d'achat, alors que les prestations sociales l'amputent de 530 euros.

Toutefois, il ne faut pas voir dans ce rebond de la contribution salariale une amélioration des rémunérations, mais l'effet du dynamisme du marché du travail. Les 1,1 million d'emplois créés entre 2021 et 2023 n'ont pas joué sur la fiche de paie individuelle de chaque salarié, mais ont gonflé les revenus du travail à l'échelle du pays. Autrement dit, ce sont surtout les personnes auparavant hors du marché du travail qui ont vu leur pouvoir d'achat s'améliorer grâce à une reprise d'emploi.

Blocage des prix de l'énergie

En revanche, les revenus du patrimoine, pour ceux qui possèdent des valeurs mobilières (actions, obligations) ou de l'immobilier, se sont montrés bien plus dynamiques que les salaires, sur la période. Ils ont contribué au pouvoir d'achat à hauteur de 390 euros par an et par UC, plus de six fois plus que les revenus du travail. Plus de 60 % de cette somme proviennent de la hausse des dividendes et intérêts nets reçus, les patrimoines immobiliers font le reste. Selon l'OFCE, les intérêts nets liés aux valeurs mobilières versés par UC, en retirant les effets de l'inflation, ont augmenté de plus de 20 % en deux ans, et les gains issus de l'immobilier de près de 6 %.

Le blocage des prix de l'énergie (bouclier énergétique) et les baisses fiscales (taxe d'habitation et suppression de la redevance) ont joué un rôle d'appoint au pouvoir d'achat, en améliorant le revenu de 70 euros en moyenne par UC.

Lire le décryptage | [Comment le smic a rattrapé des millions de salariés](#)

Bien sûr, ces résultats macroéconomiques impactent différemment les ménages, selon leur niveau de revenu, leur lieu d'habitation, le fait qu'ils disposent ou non d'un patrimoine mobilier ou immobilier. Sur l'ensemble de la période, le choc reste plus marqué en zone rurale qu'en milieu urbain, selon l'OFCE, et l'inflation subie est plus forte pour les ménages pleinement propriétaires, ayant déjà remboursé leur emprunt immobilier. Les locataires ont bénéficié d'une sous-indexation des loyers.

Pour l'année, l'OFCE fait le pari que les augmentations de salaires devraient être plus dynamiques que l'inflation, et que le découplage va donc se corriger un peu. Mais, à l'inverse, la dégradation du marché du travail jouera dans l'autre sens. Une chose est sûre : les retraités, dont les pensions ont augmenté de 5,3 % au 1^{er} janvier, seront mieux lotis que les années précédentes.

Béatrice Madeline

Services *Le Monde*

Découvrir

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Offrir cet article

[Plus d'informations](#)

[Voir plus](#)